

DOSSIER INSCRIPTION SCOLAIRE



Année scolaire :

Classe :

ENFANT	Nom : Prénom : Sexe : Date et lieu de naissance : Le à	Vaccination à jour : Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Plan d'accueil individualisé (PAI) : Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
PARENTS	Situation familiale : Marié(e) <input type="checkbox"/> Vie Maritale <input type="checkbox"/> Pacsé(e) <input type="checkbox"/> Divorcé(e) <input type="checkbox"/> Séparé(e) <input type="checkbox"/> Veuf(ve) <input type="checkbox"/> Célibataire <input type="checkbox"/> Téléphone fixe : Mail : Adresse du responsable légal :	
Père	Nom : Prénom :	Portable : Profession :
Mère	Nom : Prénom :	Portable : Profession :

Je soussigné(e), Madame/Monsieur,
responsable légal de l'enfant, déclare sur l'honneur, l'exactitude des renseignements donnés ci-dessus.

Le / /

Signatures **des** responsables légaux

CERTIFICAT D'INSCRIPTION <i>Partie réservée à L'administration</i>	M. Jean-Marie WOZNIAK, Maire de la commune, autorise l'inscription à l'école Georges Brassens : Maternelle <input type="checkbox"/> Primaire <input type="checkbox"/> de l'enfant Date :
--	--

Inscription à la cantine : Oui Non et à la garderie : Oui Non *Si oui, vous devrez remplir
un autre formulaire et fournir une attestation d'assurances de responsabilité civile familiale.*

.../... verso à consulter

LISTE DES PIÈCES À FOURNIR :

- carnet de santé de l'enfant (copie des vaccins),
- livret de famille (copie de tous les membres de la famille),
- justificatif de domicile de moins de trois mois (facture d'eau, électricité...),
- certificat de radiation (enfant déjà scolarisé dans une autre école),
- jugement de divorce (autorité parentale) le cas échéant.

Après validation par la mairie du certificat d'inscription, le dossier sera envoyé par mail au directeur de l'école. Celui-ci vous contactera par la suite afin de fixer un rendez-vous pour finaliser l'inscription de votre enfant.

"Les informations recueillies font l'objet d'un traitement par la commune de Clérieux.

Nous ne traiterons ou n'utiliserons vos données que dans la mesure où cela est nécessaire pour la continuité de nos services.

"Vos informations personnelles sont conservées pendant une durée qui ne saurait excéder "le temps nécessaire à la réalisation de l'objectif poursuivi, à moins que vous exerciez votre droit de suppression ou si la durée de conservation doit être allongée en vertu d'une obligation légale ou réglementaire."

Pendant cette période, nous mettons tout en œuvre pour assurer la confidentialité et la sécurité de vos données personnelles.

Conformément à la loi "informatique et libertés" du 6 janvier 1978 modifiée et au règlement européen n°2016/679/UE du 27 avril 2016 applicable dès le 25 mai 2018, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, de suppression et de portabilité de vos données en cas de motifs légitimes.

Si vous ne souhaitez plus recevoir nos sollicitations vous avez la faculté de nous l'indiquer par mail : secretariat@mairie-clerieux.fr.

Pour toute information complémentaire ou réclamation vous pouvez contacter la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés ou notre délégué à la protection des données à l'adresse suivante rgpd@inforoutes.fr ."